

Mardi 18 octobre 2022, l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance, association créée par France Assureurs, a présenté le :

ROMA 2022

26^{ème} Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance

Avec 153 300 salariés au 31/12/2021, la branche des sociétés d'assurances confirme encore son dynamisme sans faille malgré les crises successives. Depuis 5 ans en effet, le secteur connaît une croissance continue de ses effectifs. A isopérimètre, ce ne sont pas moins de 3 100 salariés supplémentaires qui ont ainsi rejoint les rangs de l'assurance, soit +2% en valeur relative.

L'importance des embauches réalisées, qu'elles soient calculées en volume ou en proportion, surplombe significativement l'historique des 26 années disponibles à l'Observatoire : 17 100 recrues, soit 11,2% des effectifs totaux. Cette année se caractérise ainsi par davantage de jeunes de moins de 30 ans dans les recrutements (54,2%, soit +0,3 point), mais aussi par la confirmation du recul de la part des femmes à l'entrée de la profession (58,8%, soit -0,5 point). Si le Bac+2 et le Bac+3 continuent de faire quasiment jeu égal dans les embauches (26% et 25,4%), on observe tendanciellement une légère baisse des niveaux \leq Bac (17,1%, soit -0,7 point), dans le même temps qu'une hausse des \geq Bac+5 (31,5%, soit +2,3 points).

Pour autant, les recrutements en CDI ne faiblissent pas et demeurent à un haut niveau : 55,5%. Si l'on neutralise l'alternance dans l'analyse des entrées, cela signifie que 3 embauches sur 4 s'effectuent directement en CDI. L'alternance confirme son importance stratégique dans les politiques d'insertion professionnelle que privilégient les assureurs : 1 embauche sur 4 (25,7%), soit 4 400 personnes, a été réalisée dans ce cadre. Compte tenu des entrées des années précédentes, le nombre total d'alternants en poste poursuit sa croissance continue pour atteindre 6 410 personnes (contre 5 650 en 2020). La part de cette population dans les effectifs totaux de la branche s'établit à 4,2%, soit son plus haut niveau historique.

Certaines tendances déjà à l'œuvre demeurent toujours, mais demandent à être réexaminées à l'aune du contexte particulier de l'année écoulée. Si le nombre de séniors continue d'augmenter (28 000 vs 27 420 en 2020), il s'avère être en stabilité relative (-0,1 point) dès lors qu'on considère les 17 100 recrues de 2021, dont une part conséquente a moins de 30 ans. Au 31 décembre, 1 330 "jeunes" supplémentaires sont ainsi venus grossir les rangs des entreprises d'assurances, la part des <30 ans correspondant à près d'1 salarié sur 7 (14,6% des effectifs).

En termes de mobilités, le taux de départ des CDI demeure au même niveau que l'an passé (8,6%). En revanche, la mobilité interne a quant à elle bondi de 75%... pour revenir strictement aux mêmes valeurs que 2019, soit 12,4%. Au total, 1 salarié en CDI sur 5 a été mobile en 2021.

Désormais généralisé sur les postes éligibles à cette modalité d'organisation, le télétravail "régulier" (c'est-à-dire hors confinement, etc.) intéresse 60,9% des salariés, dont davantage de femmes (65,4% vs 54,3% d'hommes) et de cadres (67,4% vs 53% chez les non cadres). La durée moyenne progresse elle aussi de manière notable pour atteindre 92 jours, soit 17 jours de plus qu'en 2020.

Après une année difficile, la formation professionnelle renoue avec les ordres de grandeur et tendances d'avant crise : 9 salariés sur 10 (88,9%) sont allés au moins une fois en formation durant l'année, pour une durée moyenne de 28,1 heures (soit +5,7 heures par rapport à 2020). A noter que 91,3% des salariés formés ont suivi tout ou partie de leurs formations à distance (FOAD). Il est aussi intéressant de relever que la durée moyenne en FOAD augmente de plus d'1 heure (13,1 heures vs 12 heures en 2020), tout en ne recouvrant plus "que" 44,7% du total des heures dispensées (vs 48,3% l'an passé). Ces formations courtes, d'une heure et moins, perdent en effet 10 points dans la consolidation globale, principalement au profit des sessions dont la durée se situe entre 1 et 3 jours, c'est-à-dire en présentiel.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :

- Norbert Girard, Secrétaire général (01 53 21 51 23 – girard@obs.gpsa.fr) ;*
- ou Michel Paillet, Chargé de mission (01 53 21 51 25 – mpaillet@obs.gpsa.fr).*

L'étude de métiers, le ROMA 2021, ainsi que le Cahier statistique qui le complète, sont téléchargeables à partir du site : www.metiers-assurance.org